



## Sérvices Publics

En adoptant le 1<sup>er</sup> juin dernier les amendements CD153 et CE357 à la loi Énergie et Climat, des parlementaires et le gouvernement ont cédé devant des intérêts particuliers. En augmentant de 50 TWh (+50%, de 100 à 150 TWh) la production mise à la disposition des fournisseurs alternatifs, via l'Arenh, la représentation nationale brade la production d'EDF dans le seul but d'enrichir des entreprises concurrentes. Pour l'Alliance CFE UNSA Énergies les instigateurs de ces amendements et le groupe parlementaire qui les ont soutenus placent la République en obligés d'acteurs qui s'enrichissent sur le dos de la communauté nationale.

Le maintien de la rente nucléaire à 42 €/MWh depuis 6 ans et son unique progression de seulement 5% en 2012, **sont un vol en bande organisée** alors que la Cour des Comptes évalue à plus de 55€ le coût de production d'un MWh.

Qui peut croire un seul instant, comme le prétendent ses instigateurs, que ce volume supplémentaire mis à disposition, entre autre, d'Engie ou de Total servira le pouvoir d'achat des consommateurs en abaissant leur facture d'électricité ? Facture composée aux 2/3 de taxes ou de redevances que le gouvernement et le régulateur augmentent à loisir.

Mais qui sont ces **zélés députés porteurs de cet amendement qui sent bon le pétrole** : Mme Meynier-Millefert, M. Colas-Roy, Mme Abba, M. Arend, Mme Brulebois, M. Buchou, M. Causse, Mme Couillard, Mme Yolaine de Courson, Mme De Temmerman, M. Djebbari, M. Dombrevail, M. Fugit, Mme Gayte, M. Haury, Mme Josso, M. Krabal, M. Lavergne, Mme Le Feur, M. Leclabart, Mme Maillart-Méhaignerie, Mme Marsaud, M. Morenas, Mme Panonacle, Mme Park, M. Perea, M. Perrot, M. Pichereau, Mme Pompili, Mme Riotton, Mme Rossi, Mme Tuffnell, M. Zulesi et les membres du groupe La République en Marche.

Mais de quelle République parle-t-on ? De celle de Clémenceau, de De Gaulle, de Blum, de Jaurès ? De celle de tous ces serviteurs de l'Etat, de la défense de l'intérêt général et d'une certaine idée de la France ? Assurément non, cette République en marche vers la fin d'EDF, **du service public aux sérvices publics, le Gouvernement et sa majorité ont choisi.**

Ce débat sur cette loi Energie et Climat revêt l'apparence d'un « EDF bashing » totalement indécent.

Pour l'Alliance CFE UNSA Énergies un nouveau coup de poignard est porté à EDF. Au lieu de revoir en totalité la régulation, l'Assemblée Nationale et le Gouvernement ont choisi de la rendre encore plus dissymétrique : « *vous en vendrez plus à un prix insuffisant !* ». L'Alliance CFE UNSA Énergies dénonce ceux qui, par ces décisions iniques, choisissent de radicaliser le débat sur le devenir de l'entreprise en poussant les plus fervents défenseurs d'un dialogue social serein vers une opposition indéfectible au projet Hercule.

Outre ce supplément de production à un prix dérisoire, de nombreux amendements ont été rejetés de justesse sur le volet nucléaire. L'un d'eux visait à **abaisser le plafond de la production nucléaire à 50,6 GW en 2035** correspondant à la fermeture de 13 GW en 15 ans.

**La maison bleue aurait de quoi en devenir verte !**

Ces députés et ce Gouvernement arborent ainsi leur entier mépris envers EDF et démontrent leur irresponsabilité alors qu'ils devraient concentrer leur action à la réindustrialisation des territoires et placer le pays en capacité de réussir sa transition énergétique.

Où sont les investissements de ces fournisseurs alternatifs plus enclins à faire du lobbying à l'Assemblée pour capter indûment une rente nucléaire dont ils n'assument aucune maintenance sur l'outil de production et ne créent pas de valeur ? Plus lucratif de retirer de juteux bénéfices de cette rente que de participer au développement des régions.

L'amendement précise : « *Dans l'attente de la mise en œuvre de cette nouvelle régulation, cet amendement propose, de relever le volume d'ARENH...tout en modifiant le prix par arrêté pour prendre en compte une évolution du plafond au regard de l'impact financier sur EDF. L'évolution de ces paramètres et son calendrier feront l'objet de discussions entre le Gouvernement et la Commission Européenne.* »

La Commission Européenne n'a jamais validé une hausse de l'Arenh depuis 2012 et ce mécanisme court jusqu'en 2025. **Les promesses n'engagent que ceux qui y croient** et le Gouvernement cède sur le volume avant toute assurance sur une augmentation de son prix.